Descriptif BRISE-SOLEIL ORIENTABLES

À insérer dans le cahier des charges (C.C.T.P)

Fourniture et pose de BRISE-SOLEIL ORIENTABLES

Les produits devront obligatoirement être marqués CE et NF Fermetures CSTB

Brise-Soleil Orientables Référence de type PROFALUX ou similaire à poser en extérieur avec :

a) Un tablier constitué de lames Aluminium en forme de « Z » arrêtés par un ténon par lame en alternance pour assurer une bonne tenue au vent.

b) Un mécanisme d’empilement et d’orientation des lames sous forme d’axe tubulaire.

L’axe doit être protégé par un caisson en aluminium profilé pouvant être laqué dans la gamme RAL ou Futura.

Un lambrequin autoporté sur le caisson doit permettre de couvrir l’empilement des lames des deux côtés.

c) Une manœuvre par moteur électrique avec arrêt sur obstacle avec une commande par télécommande radio individuelle et une commande générale par smartphone compatible avec des capteurs d’ensoleillement, capteurs de température et l’assistant vocal Google.

La radio utilisée devra être compatible avec les autres fermetures du bâtiment pour permettre une fermeture centralisée.

d) Une paire de coulisses en aluminium avec joints anti-bruit.

Les coulisses supportent le caisson et assurent un guidage vertical parfait des lames.

e) En cas de pose en façade :

La fourniture comprendra des équerres de fixation réglables en hauteur et en largeur.

f) Coloris :

Tablier au choix de l’architecte dans la gamme du fabricant.

Caisson, Coulisses et Lame Finale au choix de l’architecte dans la gamme du fabricant, dans la gamme RAL ou Futura.

g) Pour limiter les emballages sur chantier, les Brise-Soleil Orientables seront regroupés sur palette sécurisée sans conditionnement

h) Le volet doit être garanti 5 ans et son moteur 7 ans.